

**ELIDOSE**

# ELIDOSE DÉVELOPPE DES CONDITIONNEMENTS TOUJOURS PLUS VERTUEUX

ELIDOSE, avec une activité de 20 M€, 150 collaborateurs répartis sur deux sites et un parc de plus de 40 machines, est le leader incontesté dans la production de sachets mono-dose. Consciente des enjeux de sustainability, elle a créé un département innovation qui propose notamment les meilleures solutions éco-responsables.

Quelle est l'importance du secteur cosmétique dans votre activité ?

**JEREMIE CREMIERE** : Nous réalisons 80% de notre chiffre d'affaires qui approche 20 millions d'euros auprès des marques de cosmétiques. La majeure partie de notre activité est liée à la fabrication de sachets dose unitaire, notamment d'échantillons qui sont distribués dans les réseaux sélectifs et les officines pharmaceutiques. Nous développons actuellement des produits de plus en plus complexes afin de répondre aux demandes et aux attentes de nos clients. Nous produisons par exemple des sachets qui comprennent deux poches. La première contient une poudre et la seconde une solution. Ces deux composants doivent être mélangés pour faire un masque pour le visage. Nous avons également acquis une machine capable de remplir des sachets préformés pour les liquides afin de répondre à la demande croissante d'écorecharges de nos clients du secteur cosmétique.

Vous travaillez aussi beaucoup sur les complexes recyclables...

**J.C.** : Effectivement. La principale contrainte concernant les sachets pour les cosmétiques est la durée de vie du produit conditionné qui doit approcher trois ans. Les mono-matériaux clas-



siques ne permettaient pas d'atteindre cet objectif mais de nouveaux produits commencent à arriver sur le marché qui répondent aux demandes de nos clients. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs pour tester leurs nouveautés sur nos machines et les aider à concevoir des matériaux toujours plus performants. Un partenariat avec Amcor nous a récemment permis de fabriquer pour Vichy des sachets mono-matériaux à base de polypropylène qui bénéficient d'un certificat de recyclabilité en Allemagne et en Autriche. Ce marché est compliqué car la législation n'est pas la même d'un pays à l'autre. Un conditionnement recyclable en France ne sera pas forcément en Italie ou aux Etats-Unis. Nous devons donc faire un gros travail

de sensibilisation auprès de nos clients pour leur faire comprendre ces différences.

Le papier peut-il être utilisé pour fabriquer des sachets pour les cosmétiques ?

**J.C.** : Les conditionnements en papier doivent aujourd'hui obligatoirement contenir une poche en plastique pour conserver les liquides. Si le sachet comprend au moins 50% de fibre, il peut partir à la filière de recyclage papier mais le contenu en plastique sera mis en décharge ou incinéré et non pas recyclé. Les sachets en papier sont donc, selon moi, une fausse bonne idée. Il est préférable d'utiliser des mono-matériaux en plastique qui peuvent, eux, être recyclés. Des nouveautés dans ce domaine sont à prévoir. Nous proposons, par exemple, des écorecharges en polyéthylène recyclables en France. ●